

2 - DIRECTION, GESTION, ADMINISTRATION

REFERENCE AS FORMATION

B - Comptabilité CP-002611

OBJECTIF

Obtenir le Certificat de Compétences Professionnelles (CCP) correspondant

PUBLIC VISE

Tout public

PRE-REQUIS

- Sans niveau de diplôme particulier
- Projet validé par un Conseiller en Evolution Professionnelle
- Aisance à l'écrit et à l'oral en français

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés et illustrations avec diaporamas et/ou supports pédagogiques individuels
- Réalisation de synthèses de cours
- Exercices de réflexions et travaux de groupe
- Exercices individuels d'application et corrigés
- Mises en situation avec utilisation des logiciels bureautiques et de gestion
- Exercices interactifs d'application et d'auto-évaluation
- Evaluations formatives, normatives et correctives

FORMACODE :

32076 ; 32688 ; 32663

CERTIFICATION / EVALUATION

Attestation de formation

NIVEAU : 0

CT5 - Analyser les états de synthèse

synthèse, le gestionnaire comptable et fiscal, détermine et commente :

- les soldes intermédiaires de gestion
- des ratios d'activité
- le seuil de rentabilité
- des ratios de structure, le bilan fonctionnel, le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement
- le tableau de financement, le tableau des flux de trésorerie
- des tableaux de bord périodiques

CT6 - Etablir des prévisions financières

Le gestionnaire comptable et fiscal :

- collecte les éléments de prévisions économiques internes et externes
- établit les budgets des principales fonctions de l'entreprise
- établit et suit le budget détaillé de trésorerie
- établit les comptes de résultat et bilans prévisionnels
- élabore les plans de financement
- évalue les choix de financement
- calcule la rentabilité d'investissement
- commente les résultats présentés en regard des hypothèses retenues
- compare les réalisations avec les documents prévisionnels
- réalise des tableaux de bord

Un titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 9 mars 2006 relatif aux conditions de délivrance du Titre Professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Titre(s) Professionnel(s) lié(s) :

- **Gestionnaire Comptable et Fiscal**